

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 606-08-2026

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 mai 2026, le conseil a adopté le règlement numéro 606-08-2026, Règlement modifiant le règlement de zonage 606-2023 tel que déjà amendé afin de modifier certaines dispositions et d'assurer la concordance avec le Plan d'urbanisme modifié de la Municipalité.
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette a été émis en date du 16 juin 2026.
- 3- Le règlement numéro 606-08-2026 entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-NEUVIÈME jour du mois de
JUN deux mille vingt-six.**



Directeur général et greffier-trésorier
Miguel C. Rousseau